

**Bernard Rothenbühler**

Grâce aux randonnées organisées, de nombreuses personnes restent en bonne santé.

Photo: Beni Basler

«L'un de nos  
10 000 bénévoles.  
Notre héros.»

Un grand merci à  
Bernard Rothenbühler!



Quelque 10 000 bénévoles  
s'engagent au service de  
Pro Senectute en faveur des  
personnes âgées.

Et vous? Aidez-nous, vous aussi!

## Rester jeune en pratiquant le bénévolat

**2011 sera l'Année européenne du bénévolat. Elle doit sensibiliser l'opinion publique à l'importance du volontariat. Il ne peut y avoir de cohésion sociale sans le bénévolat.**

Associations sportives, églises et partis : ils vivent tous grâce à l'engagement bénévole, souvent non rémunéré, de personnes qui veulent entreprendre quelque chose qui corresponde à leurs attentes et à leurs convictions. Tout n'est pas qu'une question d'argent, même s'il semble dif-

ficile d'y renoncer complètement : la joie de vivre, l'expérience communautaire et l'accomplissement de soi vont bien au-delà de l'aspect purement pécuniaire.

De nombreuses personnes s'engagent à leur manière pour le bien commun au-delà du travail rémunéré, des obligations familiales et de la consommation. Ils se rendent compte que ce genre d'action délibérée leur procure une sorte de « plus-value » existentielle qui a également des répercussions positives sur leur bien-être.

Les organisations comme Pro Senectute dépendent aussi bien du travail accompli par les actifs professionnels que de l'engagement de bénévoles, d'où le développement de nouvelles formes de participation. Nous citerons à ce sujet le réseau d'échanges « tauscheria » dans le Sud des Grisons (cf. pages 6 et 7). Quel est l'avenir du bénévolat ? Annemarie Huber-Hotz et Thomas Diener s'expriment à ce sujet (pages 4 et 5). Vous en saurez plus en lisant la présente édition de ps:info.

# Editorial

## L'engagement des bénévoles



Depuis la création de la fondation, les travailleurs et travailleuses bénévoles tiennent une place importante dans les activités de Pro Senectute. Quelque 10 000 personnes s'engagent aujourd'hui à titre bénévole en faveur des personnes âgées en Suisse. En outre, plus de 5000 personnes en font de même dans le cadre du « temps social ». Suivant leurs aptitudes et préférences, les bénévoles travaillent dans divers domaines, tels que le service de déclara-

tion d'impôt ou le service fiduciaire, les accompagnements administratifs, les activités sportives ou en assurant l'existence d'une « antenne locale ». Ces antennes locales connaissent par exemple fort bien les prestations de service de Pro Senectute et peuvent les proposer à la population âgée. En nouant des contacts et en promouvant la collaboration avec d'autres organisations, les représentants locaux apportent un soutien actif aux communes politiques dans le domaine du travail pour les personnes âgées.

Pro Senectute fait tout ce qui est en son pouvoir pour offrir un cadre idéal au travail bénévole. Pour assurer la pé-

rennité et le bon fonctionnement d'un réseau de travailleurs et travailleuses bénévoles, il s'avère essentiel de leur offrir une formation et un suivi compétents. Il ne faut pas oublier que ce sont ces bénévoles qui donnent un visage à Pro Senectute à l'échelle locale.

J'adresse un grand merci au nom de Pro Senectute à tous les bénévoles pour leur engagement hors du commun et leur fidélité !

Charlotte Fritz, responsable Action sociale, prévention & recherche, membre de la direction

## THÈME

# Professionnels et bénévoles : des partenaires complémentaires

**Pro Senectute a vu le jour sous forme d'association de bénévoles. L'organisation s'est ensuite fortement professionnalisée au fil des dernières décennies. Aujourd'hui comme demain, les bénévoles vont toutefois rester des acteurs incontournables de la fondation.**

**Kurt Seifert** – responsable du domaine recherche et travail de base, Pro Senectute Suisse

Pasteurs, médecins ou assistance aux indigents : c'est de ces milieux que sont issus, à la fin de la Première Guerre mondiale, les créateurs de la fondation « Pour la vieillesse ». Parallèlement à leur activité professionnelle, ils s'engageaient en faveur des « vieillards nécessaires », comme l'on disait autrefois. Au départ, l'organisation avait une taille modeste : outre le secrétaire central, elle disposait d'une assistante. Les femmes ont d'ailleurs joué un rôle important dès le début, même si le comité de direction, qui travaillait à titre bénévole, n'en a compté qu'une seule dans ses rangs durant de nombreuses

années : Paula Langner-Bleuler entre 1919 et 1956.

Le travail de la fondation aux niveaux communal, cantonal et national n'aurait jamais été possible sans ces femmes et hommes qui y ont consacré une petite ou une grande partie de leur vie sans aucune rémunération (ou tout au plus contre remboursement de leurs frais). La plupart du temps, ces gens venaient d'un milieu aisé et pouvaient se permettre un tel engagement. Leur dévouement ne passait pas inaperçu dans la société. Cela n'allait malgré tout pas de soi, parce que cette activité supposait de se voir confronté à des expériences inhabituelles – par exemple l'immersion dans la pauvreté des personnes âgées qui souffraient d'épuisement physique et moral, un phénomène encore très répandu à l'époque.

## Travail non rémunéré et rémunéré

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'a débuté la professionnalisation des activités de la fondation. Même si la plus grande partie du travail reposait encore sur les épaules de

bénévoles, le cercle des professionnels au service de Pro Senectute s'est peu à peu élargi. Le premier bureau de consultation pour personnes âgées a vu le jour il y a 50 ans à Berne, d'autres bureaux ont ensuite ouvert leurs portes à partir des années 60. Pour ces postes, la fondation a eu besoin de spécialistes qualifiés, rémunérés en conséquence. Elle a aussi créé des emplois dans d'autres domaines d'activité, tels que le sport pour les aînés et les services d'aide à domicile et de repas. En marge de cela, il restait – et reste encore aujourd'hui – un vaste champ d'activités pour les bénévoles et autres volontaires : collaboration au sein de conseils de fondation, gestion d'antennes locales, participation à des collectes de dons, prise en charge de services administratifs.

Le bénévolat est l'expression d'un état d'esprit tourné vers l'utilité publique, sans pour autant renier certains motifs plus personnels. Selon une étude de l'Office fédéral de la statistique, plus de 80 % des personnes qui s'engagent comme bénévoles dans des or-



En Suisse, une personne sur quatre exerce une activité non rémunérée au sein d'une organisation ou d'une institution, ce qui correspond à environ 1,5 million de personnes.

organisations indiquent que cette activité leur plaît. Environ 70 % des personnes sondées aimeraient venir en aide aux autres, un peu plus de 60 % apprécient de pouvoir partager des moments avec d'autres personnes.

### L'ampleur du bénévolat

En Suisse, une personne sur quatre exerce au moins une activité non rémunérée au sein d'organisations ou d'institutions, ce qui correspond à environ 1,5 million de personnes. A cela s'ajoutent aussi les tâches bénévoles dites « informelles », qui ne donnent lieu à aucune rétribution financière. En font notamment partie la prise en charge d'enfants, l'aide de proximité, ainsi que les soins et l'assistance de parents et de connaissances. Le temps consacré dans ce domaine du travail non rémunéré s'avère aussi considérable. Environ un cinquième de la population suisse rend des services de ce type.

En y regardant de plus près, l'on constate que c'est la tranche des 64/65 à 74 ans qui s'adonne le plus aux activités bénévoles informelles : quelque 37 % des femmes et 23 % des

hommes accomplissent des tâches de ce genre. Elles consistent en premier lieu à s'occuper des petits-enfants. Il ne faut cependant pas non plus sous-estimer l'ampleur des soins aux proches dans ce groupe, même si les chiffres ne concernent que le travail bénévole réalisé en dehors de chez soi. Pour le travail bénévole au sein d'associations et d'institutions, la participation la plus forte se remarque dans la tranche des 40-54 ans, puis diminue en avançant en âge.

### Chercher à valoriser son importance sociale

Le travail bénévole fait partie de l'« économie des soins » comprise dans son sens le plus large, dépassant le simple cadre des tâches de prise en charge : il s'agit de prendre soin des relations entre individus et du rapport de ces derniers avec leur entourage. Le travail non rémunéré ne saurait se substituer au travail rémunéré, sans quoi il se trouverait soumis au diktat d'une politique d'économies servant au démantèlement de prestations sociales. Le travail non rémunéré doit compléter le travail ré-

munéré et ouvrir des possibilités, pour tout un chacun, de s'engager en toute liberté en faveur du bien commun.

L'Année européenne du bénévolat 2011 peut contribuer à valoriser l'importance sociale du travail bénévole et à promouvoir la reconnaissance publique du volontariat. La fondation Pro Senectute Suisse s'est ralliée aux porteurs du projet « Année du bénévolat 2011 – Bénévole. Envie d'agir. » Diverses organisations de Pro Senectute s'engagent au niveau cantonal pour relayer le message de l'Année du bénévolat. Elles entendent ainsi souligner l'importance que le travail non rémunéré revêtira aussi à l'avenir.

Le site web

[www.annedubenevolat2011.ch](http://www.annedubenevolat2011.ch)

rassemble toutes les informations sur l'Année européenne du bénévolat 2011 en Suisse. Il comprend, entre autres, un calendrier des manifestations et des informations mises à jour en continu sur les activités prévues en Suisse.

# Réinventer le bénévolat

**L'engagement bénévole en faveur de la société s'avère précieux sous différents points de vue – un défi pour l'avenir sera de le réinventer. Les organisations qui misent sur la participation de bénévoles sont appelées à relever ce défi.**

**Annemarie Huber-Hotz**, Dr. h.c. – Présidente de la société d'utilité publique SSUP



Le bénévolat et l'utilité publique, c'est-à-dire toute forme d'engagement désintéressé en faveur de l'Etat et de la société, connaissent un regain d'intérêt à l'heure actuelle. Après les désastres causés par la crise financière et économique, d'innombrables articles sont parus et des discussions ont eu lieu sur le thème du profit personnel par opposition à l'utilité publique. Il y a une année, jour pour jour, Elionor Ostrom recevait le Prix Nobel d'économie pour son analyse des biens communs. Enfin, l'UE a déclaré l'année 2011 à venir « Année européenne du bénévolat ».

La Suisse y participe aussi, à juste titre, car dans nul autre pays, le bénévolat et le principe de milice tiennent une place aussi importante en tant que valeurs fondamentales de l'Etat démocratique et de la société.

L'année prochaine, il sera avant tout question de rendre hommage à toutes les personnes qui font preuve d'un engagement formidable en s'investissant dans les domaines les plus variés et à tous les niveaux dans notre pays. Plus de 10 000 bénévoles s'engagent par exemple pour Pro Senectute, ils avoisinent les 50 000 à la Croix-Rouge, mais sont aussi très présents dans bon nombre d'autres organisations de la société civile, dans les églises, les associations sportives, la culture, l'aide de proximité et aux familles. A cela s'ajoutent les activités en politique, dans des fonctions publiques et d'autres organes. Ce travail bénévole représente une immense valeur pour la société, la vie politique et l'économie au sens large.

## Une plus-value dans divers domaines

En ce qui concerne la valeur économique du bénévolat, des études récentes évaluent à quelque 700 millions le nombre d'heures de travail bénévole non rémunéré qui sont accomplies en Suisse, ce qui représente entre 12 et 20 milliards de francs suivant les estimations.

Pour ce qui est de sa valeur politique, il sied de relever que le préambule de la Constitution fédérale consacre le principe suivant : « La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Or, l'Etat à lui seul ne peut pas garantir ce bien-être. L'engagement de chacun et chacune est nécessaire, que ce soit envers les

autres membres de la communauté ou encore dans l'aménagement de l'Etat. Pour assurer le bon fonctionnement de notre démocratie directe, les citoyens et citoyennes doivent « bénévolement » faire usage de leurs droits de participer aux prises de décision et, partant, aussi prendre leur part de responsabilité pour le bien commun de la société.

Quant à sa valeur sociale, elle se retrouve dans le fait que, depuis toujours, il existe des personnes prêtes à « accomplir, travailler et contribuer de leur plein gré davantage que ce que la loi leur impose », selon les propos du fondateur de la Société suisse d'utilité publique (SSUP) en 1810. La recherche menée sur le bénévolat par la SSUP de concert avec d'autres partenaires, en particulier l'Observatoire suisse du bénévolat, montre que ce ne sont plus la charité et la miséricorde qui incitent les gens à faire du bénévolat aujourd'hui, mais plutôt la possibilité d'être avec d'autres personnes et de s'investir, de réaliser quelque chose et de faire des expériences.

Pour que le bénévolat puisse conserver toute sa valeur sociale et politique, nous sommes tenus de trouver de nouvelles formes attrayantes de bénévolat et de créer des incitations intelligentes à cet effet. Je ne pense pas, en l'occurrence, à des incitations financières mais, au contraire, à des activités permettant aux bénévoles de faire des découvertes, de donner un sens à leur vie, de développer des facultés insoupçonnées et d'acquérir une certaine réputation dans leur communauté. Il est nécessaire de redécouvrir et de réinventer le bénévolat, ce qui représente une grande chance mais aussi un grand défi pour des organisations comme Pro Senectute.



photo: Pro Senectute St-Gall

Des bénévoles assument des tâches en faveur de la société qui ne seraient pas vraiment assurées si elles étaient uniquement fournies contre rémunération.

### SAVOIRS SPECIALISES

# Le travail bénévole : une notion erronée pour une activité d'une grande utilité

**La définition du travail bénévole comme travail temporaire non rémunéré se révèle non seulement réductrice mais comporte aussi des écueils pour le travail de Pro Senectute.**

**Thomas Diener** – Président de Pro Senectute St-Gall

L'association Benevol définit, entre autres, le travail bénévole comme suit : « Le travail bénévole consiste en l'exercice d'une activité dans le secteur non lucratif, librement consentie, sans rémunération, pour une durée limitée ». Cette définition s'attache surtout à distinguer le travail bénévole de l'activité lucrative et s'inscrit, de ce fait, dans une vision pécuniaire des choses. Elle a amené les services administratifs, les autorités et aussi une grande partie de la population à assimiler le travail bénévole à un travail temporaire non rémunéré. Ce genre de travail n'ayant pas la même cote qu'un travail rémunéré, il en résulte une perception qui vient miner tous les efforts visant à obtenir une reconnaissance au moins symbolique du travail dit « bénévole ». La définition

précitée peut même entraîner des répercussions très concrètes sur le travail de Pro Senectute. En effet, l'Office fédéral des assurances sociales accorde des subventions en faveur d'activités qui doivent explicitement être accomplies par des « bénévoles ». Si, d'avenir, le travail bénévole se retrouvait assimilé de façon systématique à un travail non rémunéré, beaucoup de prestations pourraient se voir privées de subventions.

### Une nouvelle définition s'avère indispensable

Ce qui dérange le plus toutefois, c'est que cette vision réductrice des choses ne permet pas d'apprécier à sa juste valeur le travail accompli dans l'intérêt de la communauté. Des termes comme « volontariat social » ou « engagement citoyen » seraient plus pertinents pour souligner qu'il s'agit là d'un engagement en faveur de la société civile, d'une volonté d'influer sur le cours des choses et de prendre une part active dans la vie publique ou, a contrario, que le bénévolat ne représente pas juste un bon filon pour faire des économies. Que des gens investissent de leur temps pour un

tel engagement permet d'offrir à la société des prestations qui ne seraient plus assurées ou, tout au plus, dans une bien moindre mesure, si elles n'étaient que fournies contre rémunération. Le volontariat social permet donc quelque chose qui n'existerait pas autrement ; c'est en particulier pour cette raison que les bénévoles vivent leur engagement comme une expérience porteuse de sens.

### Un échange basé sur des règles équitables

Leur mission une fois définie, les bénévoles prennent des engagements qui ne leur permettent pas de mettre un terme à cette collaboration quand l'envie leur en prend. Les engagements pris supposent aussi de pouvoir s'appuyer sur des règles claires et équitables pour cet échange qui, certes, ne requiert aucune contrepartie financière mais ne l'exclut pas pour autant d'un point de vue idéologique. En plus d'une reconnaissance immatérielle, par exemple en proposant aux bénévoles des cours de perfectionnement ou un soutien professionnel dans le cadre de leur activité, une reconnaissance pécuniaire pourrait se révéler utile dans certains cas. Une rémunération apparaît notamment opportune dans le cadre d'un volontariat social où les bénévoles assument des tâches induisant un statut social défavorisé, ou lorsqu'ils sont amenés à s'occuper de clients ayant besoin d'aide et qui se trouvent, de ce fait, dans une situation de dépendance accrue.

### Conserver une approche qui a fait ses preuves

La collaboration avec des personnes qui s'engagent avec enthousiasme et de toutes leurs forces pour le bien-être des aînés s'inscrit dans une longue tradition chez Pro Senectute. C'est pourquoi Pro Senectute sait qu'un dogme, selon lequel le travail bénévole ne peut qu'être reconnu en tant que tel s'il ne donne lieu à aucune rétribution financière, n'arrange rien à la situation. C'est en choisissant des formes de reconnaissance, d'implication et de participation originales pour les personnes engagées que nous parviendrons, aussi à l'avenir, à transformer les bénévoles concernés en acteurs à part entière de notre fondation.

# Le temps, c'est de l'argent : un dicton qui prend tout son sens

**Dans la « tauscheria », le travail est indemnisé par du temps et non par de l'argent. Les membres offrent des prestations de service et profitent de celles qui leur sont offertes en retour. Le contact social y tient une place de choix. Un projet passionnant qui promeut le bénévolat.**

**Ursula Huber** – spécialiste en marketing & communication, Pro Senectute Suisse

L'ascenseur nous mène au 13<sup>e</sup> étage. Ladina Hafner attend déjà devant la porte. Membre de la « tauscheria », réseau d'échange de temps du sud des Grisons, elle va, pour la première fois, rendre un service demandé par Othmar Lässer, membre et co-initiateur de la « tauscheria », responsable du travail social communautaire auprès de Pro Senectute Grisons pour la région Haute-Engadine/Bergell/Puschlav. Ce lundi matin, il donne ses vêtements à repasser. Ce n'est pas qu'il déteste repasser, mais il apprécie le fait de pouvoir déléguer cette tâche. Le soir, il récupérera son linge fraîchement repassé. Et Ladina Hafner pourra noter une à deux heures sur son compte, en fonction du temps qu'elle consacrera à ce travail. Elle peut comptabiliser cet « avoir temps » dans la « tauscheria » comme s'il s'agissait d'argent. Ce qui signifie que les prestations de service sont indemnisées par du temps et non par de l'argent. Les offres actuellement proposées figurent sur le site internet. Parmi les services proposés : baby-sitting, nordic walking, randonnées, prise en charge d'animaux, massages sportifs, moisson d'un champs, conseils sur la manière de rédiger un communiqué de presse ou dans le domaine culinaire, etc.

## Avec compétence et entrain

Le réseau fonctionne depuis septembre 2010. Cette idée trottait dans la tête d'Othmar Lässer depuis longtemps déjà. Il y a une dizaine d'années, il a appris l'existence d'une bourse du temps par le biais de Pro Senectute Zoug. Depuis, cette idée ne l'a plus quitté. Il en a fait part en novembre 2009 à l'occasion d'une rencontre consacrée aux « modèles d'argent alternatifs », suscitant l'enthousiasme des participant-e-s. La soirée d'information qui s'en est suivie pour clarifier la demande a confirmé ce succès : au lieu des 25 personnes escomptées, ce sont 50 personnes qui sont venues pour en savoir plus sur le réseau d'échange. Le groupe principal créé dans la foulée a fourni un intense travail de préparation dès février 2010, qui a conduit à la création de l'association en juin dernier, puis à la mise en place de la bourse du temps.

« Le projet a le mérite de faire en sorte que l'engagement non rémunéré profite également aux bénévoles. »

La participation est très simple : la « tauscheria » est ouverte à toutes les personnes qui ont du temps, veulent avoir un échange actif et aiment entretenir des liens sociaux. Un montant annuel de 25 francs est demandé pour les frais administratifs. Les membres offrent un travail qu'ils savent bien faire, et qu'ils apprécient de faire – une offre compétente et pleine d'entrain. Ils choisissent la prestation souhaitée sur le site internet et prennent contact avec les prestataires afin de convenir du

lieu et de l'heure. L'avoir en temps et la « dette en temps » sont gérés sur internet, dans un espace réservé aux membres. L'internet constitue donc l'épine dorsale des échanges. Peu coûteux, ce système a le mérite de surmonter sans problème les grandes distances du sud des Grisons. Mais cela n'exclut-il pas certaines personnes, notamment les personnes âgées qui n'ont pas toutes accès à internet ? « Nous sommes conscients de ce problème », répond Othmar Lässer, « raison pour laquelle nous les confions à un parrain ou à une marraine qui se charge d'utiliser l'ordinateur à leur place. »

## Possibilité de contact pour les nouveaux arrivants et les « locaux »

Avant de s'en aller, Othmar Lässer s'assied un moment avec Ladina Hafner autour d'une tasse de café. Et d'expliquer que le contact social est un aspect important de la « tauscheria », qui renforce la communauté dans les villages et permet de lutter contre l'isolement, dans une région qui vit principalement du tourisme. Des personnes âgées en profitent, mais pas seulement. Parallèlement au tourisme, la Haute-Engadine se caractérise par la migration interne. A St. Moritz, par exemple, la population se compose à 82 % de population allogène, pour 18% de « locaux ». Une femme, qui a quitté l'Allemagne pour s'installer en Haute-Engadine, utilise le réseau d'échange pour nouer des contacts dans sa nouvelle patrie.

Il arrive souvent que les enfants des personnes âgées indigènes, devenus entre-temps adultes, ne vivent plus dans la région. « Je reçois fréquemment des appels de fils ou de filles, qui habitent par exemple à Bâle ou à Vevey, et constatent tout d'un coup que leurs



photo: Pro. Senectute Suisse

*Lorsqu'Othmar Lässer donne son linge à repasser à Ladina Hafner, il en profite pour échanger quelques mots. Le contact social est un aspect important de la « tauscheria ».*

parents domiciliés dans le sud des Grisons ont besoin de soutien et de prise en charge », explique Othmar Lässer. La « tauscheria » permet aux personnes concernées de recevoir une aide ciblée et gratuite. Ce réseau représente donc à la fois un complément idéal à l'aide de proximité et aux services professionnels de prise en charge.

### La cohésion sociale est nécessaire

La « tauscheria » suscite un vif intérêt, comme le montre la progression rapide du nombre d'adhérents : plus de 100 personnes se sont déjà inscrites durant le premier mois. Il y aurait par contre lieu d'augmenter le nombre de prestations offertes : après un mois, le site propose 22 offres. Avec son « avoir temps », Ladina Hafner aimerait demander à quelqu'un de lui nettoyer ses stores, mais n'a pas encore trouvé ce genre de service. Selon Othmar Lässer, le fait de manquer d'offres, et donc de ne pas avoir suffisamment d'échanges,

représente un réel risque pour le projet. Il est toutefois convaincu que la palette d'offres va s'étendre.

Les longues distances du sud des Grisons ne facilitent pas la mise en place d'un réseau d'échange, « car personne n'a envie de se déplacer de Silvaplana à Bever pour fournir une prestation de service ou avoir recours à un service, mais ce sont précisément les régions peu peuplées qui ont besoin de cohésion sociale. » Raison pour laquelle la « tauscheria » se compose de cinq régions principales dans lesquelles les coordinateurs et coordinatrices servent d'interlocuteurs-trices locaux/les.

Qu'en est-il de la qualité des prestations de service offertes ? Comment quelqu'un qui recourt à un service peut-il être certain que son dos sera bien massé, que son linge sera repassé sans un pli ? « La qualité n'est pas un problème », constate Othmar Lässer. C'est ce que montre l'expérience d'une bourse du temps à Coire, la « Ziihbörse »,

qui fonctionne depuis 2007. Durant ce temps, il a fallu exclure une seule fois une personne du réseau parce qu'elle n'offrait pas un service de qualité. Avec des offres d'une telle qualité, le réseau ne fait-il pas de l'ombre aux prestataires professionnels ? « Non », souligne Othmar Lässer. « Nous avons communiqué dès le départ qu'il s'agit d'offres non professionnelles fournies par des particuliers ». Les prestataires l'ont compris et accepté, et n'ont guère émis de critiques.

### Donner et recevoir

Avec la « tauscheria », Othmar Lässer voit une chance de renforcer le bénévolat dans la région. « Je reçois souvent des demandes de gens qui souhaitent s'engager. En collaboration avec les paroisses et Spitex, nous avons essayé d'organiser un pool de bénévoles, qui n'a pas fonctionné. Avec la « tauscheria », nous misons résolument sur le bénévolat et l'encourageons. Ses membres sont des multiplicateurs-trices de l'engagement bénévole. Le projet a le mérite de faire en sorte que l'engagement non rémunéré profite également aux bénévoles. D'un côté, ils investissent du temps, et de l'autre, ils peuvent être déchargés d'une tâche ou utiliser une offre qui leur fait simplement du bien. Il arrive aussi qu'un membre renonce à cette contrepartie. Un monsieur âgé a annoncé son intérêt auprès de la « tauscheria ». Il est en forme et peut offrir diverses prestations. Mais il souhaite transmettre son « avoir temps » à une connaissance, dont la santé est moins bonne que la sienne.

Faire une bonne action, c'est aussi ce qui a poussé Ladina Hafner – âgée de 38 ans, une des plus jeunes membres – à rejoindre la « tauscheria ». Outre le repassage, elle propose des randonnées, du nordic walking ou de l'aide pour les commissions. « Les personnes âgées apprécient pleinement ces offres ». Elles ne vont plus se promener seules en montagne. Ou elles n'ont pas de véhicule et apprécient les livraisons à domicile. Ladina Hafner est née et a toujours vécu à St. Moritz ; elle est ravie de faire de nouvelles connaissances grâce à la « tauscheria ».

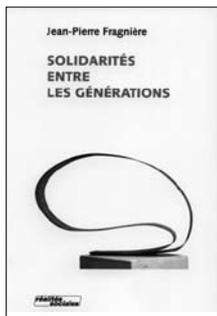
[www.tauscheria.ch](http://www.tauscheria.ch)

# lu – vu – entendu



Beatrice Schumacher  
**Un devoir librement consenti**  
 Zurich : NZZ Libro, 2010

L'idée de responsabilité sociale, qui est au cœur de l'action d'utilité publique, a une histoire longue et variée. La Société suisse d'utilité publique, fondée en 1810, en est un exemple. Ce livre expose l'étendue de ses activités, qui vont des réformes sociales bourgeoises à la bienfaisance, et met en évidence les racines historiques des débats actuels sur la politique familiale, sur l'exécution des sanctions pénales prononcées à l'encontre de mineurs, ou encore sur la mission éducative de l'école publique obligatoire.



Jean-Pierre Fragnière  
**Solidarités entre les générations**  
 Lausanne : Réalités sociales, 2010

Vous avez 20 ans. C'est fait, vous vivez dans une société à quatre générations. À deux pas de chez vous et dans votre famille, toujours plus de nonagénaires et de centenaires. Comment organiser notre vie dans une société qui connaît ces changements majeurs ? Écouter, parler, échanger, accueillir les différences, vivre la solidarité et le partage ? Tout cela se prépare. L'heure est à l'invention et à la planification pour vivre ensemble longtemps. Un nouveau mon-

de émerge. «Quatre générations, c'est bien. Mais avec quels rapports entre elles ? Avec quel regard réciproque ?



**Tu n'iras pas en EMS**  
 TSR : Temps présent, émission diffusée le 8.3.2010

Combien sont-ils, ceux qui apportent une aide régulière et intensive à une personne âgée, malade ou privée d'autonomie ? A un parent ou un conjoint, diminué dans sa vie de tous les jours, mais qu'on ne veut pas condamner à l'EMS ? Le nombre de ces proches aidants, comme on les appelle, ne cesse de croître, avec les baby boomers qui partent en retraite et des maladies comme Alzheimer qui frappent. Par devoir ou nécessité, l'aide qu'ils apportent à leur conjoint ou parent âgé retarde ou évite un placement en EMS, et diminue l'intervention des services d'aide et de soin à domicile.

## Bibliothèque Pro Senectute

Les livres et films présentés sur cette page peuvent être empruntés à : Pro Senectute Suisse, « Bibliothèque et documentation »  
 Bederstrasse 33, Case postale 8027 Zurich  
 Tél. 044 283 89 81  
 bibliotheque@pro-senectute.ch  
 www.pro-senectute.ch/bibliotheque

## Actuel



chainestelephoniques.ch  
 avec le soutien de la  
 FONDATION BNP PARIBAS

### Les chaînes téléphoniques : pour créer des liens

Lancé en 2009 par Pro Senectute Suisse, le projet des « chaînes téléphoniques » favorise le contact régulier et les échanges entre personnes âgées. Cette offre s'adresse à des personnes qui ont rarement l'occasion de sortir de chez elles, ou à celles qui ont envie de nouer des contacts réguliers. Les membres des chaînes téléphoniques existantes sont enthousiastes ; les appels ont déjà permis d'établir des contacts.

Les personnes intéressé-e-s peuvent s'inscrire à des chaînes téléphoniques auprès des organisations cantonales/régionales de Pro Senectute suivantes : AG, AJ, BE, FR, GR, NW, TG, ZH.

Les organisations de Pro Senectute sont les principaux prestataires des chaînes téléphoniques. Elles sont en contact avec la population. Pro Senectute Suisse soutient les organisations de Pro Senectute dans la mise en place des chaînes téléphoniques. L'objectif consiste à étendre le plus possible cette offre en Suisse.

Le projet peut-être réalisé grâce au soutien de la Fondation BNP Paribas Suisse, sponsor principal, et d'autres partenaires tels que Swisscom et Amplifon.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de Pro Senectute Suisse, par tél. au 044 283 89 89, par e-mail à l'adresse info@chainestelephoniques.ch ou sur le site www.chainestelephoniques.ch.



### Impressum

**Edition:** Pro Senectute Suisse, Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich, tél. 044 283 89 89, kommunikation@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch  
**Rédaction:** Ursula Huber (responsable), Kurt Seifert, Dieter Sulzer **Textes:** Thomas Diener, Charlotte Fritz, Ursula Huber, Annemarie Huber-Hotz, Kurt Seifert.  
**Traduction:** Pro Senectute Suisse, Roestibruেকে.ch  
**Secrétariat romand:** Pro Senectute Suisse, rue du Simplon 23, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, secretariat-romand@pro-senectute.ch  
 Cette publication est imprimée sur du papier blanchi sans chlore.